

PRODÈV

APPUI ENTREPRENEURIAL AUX STRUCTURES DE PRODUCTION EN DÉVELOPPEMENT EN OCCITANIE

CONSULTATION POUR UNE PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURES DE PRODUCTION EN DÉVELOPPEMENT AU SEIN DES FILIÈRES DE LA MUSIQUE, DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL ET DU JEU VIDÉO EN OCCITANIE

> CAHIER DES CHARGES

PROJET

PRODÈV est un dispositif régional d'accompagnement et de structuration professionnelle à destination des structures de production des filières de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel et du jeu vidéo.

CONTACT

Nadège STAEBLER | n.staebler@occitanie-en-scene.fr | 04 67 66 90 87 | 07 81 04 09 32

Occitanie en scène - 8 avenue de Toulouse - CS 50037 - 34078 Montpellier Cedex 3

1 | CONTEXTE

Le cadre

PRODÈV a pour objectif d'accompagner la professionnalisation des structures de production en développement implantées sur le territoire régional, de développer des modalités innovantes visant à faciliter l'exposition des créations régionales et ainsi garantir un cadre adapté au développement de la création artistique au sein des filières de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel et du jeu vidéo. Il a également pour objectif connexe de valoriser et de fertiliser les coopérations existantes entre réseaux, structures d'accompagnement et acteur·rice·s culturel·le·s.

Piloté par [Occitanie en scène](#) en partenariat avec [illusion & macadam](#), [Occitanie films](#), [France Active Occitanie](#) et la [Fédération Octopus](#), ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction des l'entrepreneuriat culturel » édité par le Ministère de la Culture (DGMIC).

Occitanie en scène

Occitanie en scène est l'agence régionale du spectacle vivant en Occitanie. L'association a pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateur·rice·s qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique. Ses domaines d'intervention couvrent l'ensemble du champ des arts vivants : le cirque, la danse, la musique, le théâtre et leurs formes associées et croisées, pour la scène, l'espace public ou la piste.

Occitanie en scène conduit en ce sens :

- une mission d'information et de ressource à destination des acteur·rice·s du spectacle vivant ;
- une mission de conseil et d'accompagnement des territoires et des acteur·rice·s du spectacle vivant, dans une optique de structuration, de professionnalisation, de mise en réseau et de développement de coopérations ;
- une mission d'accompagnement au repérage artistique et à la mobilité artistique et professionnelle, en région et hors région à l'échelle nationale, européenne et internationale ;
- une mission d'accompagnement au développement de projets de coopération et projets internationaux.

L'aire principale d'activités de l'association Occitanie en scène couvre le territoire des treize départements de la région Occitanie. Plus largement, l'association vise à développer des projets interrégionaux, nationaux, européens et internationaux.

Occitanie en scène favorise l'émergence de réseaux de lieux de diffusion et concourt à leur animation par son soutien à la mise en œuvre de projets artistiques partagés. Fort de cette méthode de travail qui favorise la culture de réseau et le partenariat, Occitanie en scène trouve sa légitimité dans sa capacité à stimuler les découvertes et à susciter les coopérations, notamment en s'associant à la conception, à l'organisation et au financement de temps de visionnages artistiques et de rencontres professionnelles. Au travers de ses actions, Occitanie en scène entend participer à la mise en œuvre d'espaces de dialogue, de concertation et de capitalisation des connaissances en région.

2 | PRODÈV

PRODÈV est un dispositif régional d'accompagnement et de structuration professionnelle à destination des structures de production des filières de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel et du jeu vidéo.

À qui s'adresse le dispositif PRODÈV ?

Les bénéficiaires du dispositif sont des structures de production des filières musicale, audiovisuelle et jeu vidéo dont le siège social est basé en région Occitanie. Ce dispositif est gratuit pour les bénéficiaires, qui sont toutefois engagés sur toute la durée de l'accompagnement (de 4 à 6 mois).

Objectifs du dispositif

PRODÈV vise à prendre en compte la position des entreprises en développement dans la chaîne de production culturelle, en les accompagnant, sur mesure, dans leur croissance.

Complémentaire et articulé aux autres dispositifs de conseil et d'accompagnement, PRODÈV est avant tout un dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé, adapté aux situations particulières des porteur·euse·s de projets.

PRODÈV a pour objectif d'accompagner la professionnalisation des structures de production en développement implantées sur le territoire régional, de développer des modalités innovantes visant à faciliter l'exposition des créations régionales et ainsi garantir un cadre adapté au développement de la création artistique au sein des filières de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel et du jeu vidéo. Il a également pour objectif connexe de valoriser et de fertiliser les coopérations existantes entre réseaux, structures d'accompagnement et acteurs culturels.

Ce dispositif est avant tout un outil d'orientation et d'accompagnement individualisé qui s'adapte aux situations particulières qui lui seront soumises par les porteur·euse·s de projets.

Il s'agit d'accompagner les structures à opérer les mutations liées à l'évolution de leur filière et à l'évolution du cadre territorial. À structurer les entreprises, par l'acquisition ou le renforcement de leurs compétences internes et en réseau, ainsi qu'à fiabiliser leur stratégie et ainsi augmenter leur viabilité et pérennité.

Le dispositif est fondé sur un travail de questionnement des postures professionnelles au sein des structures de production. Il s'agit de décloisonner ce qui relève des fonctions stratégiques, artistiques et des fonctions supports (administration, communication, diffusion), dans une optique d'efficacité entrepreneuriale.

Au travers ce dispositif, il s'agit de formaliser un diagnostic personnalisé des besoins du·de la porteur·euse de projet et de mettre en œuvre un parcours d'accompagnement contextualisé faisant intervenir tous les partenaires nécessaires, répondant pleinement et spécifiquement aux enjeux de chaque structure accompagnée.

Cet accompagnement peut se décliner autour des thématiques suivantes :

> mise en place ou réévaluation :

- d'un choix de structuration professionnelle ;
- de la stratégie de développement ;
- de la politique de partenariat et de l'inscription dans l'écosystème des filières et régional ;
- du plan d'affaires et du marketing associé ;
- de la fonction administrative ;
- de l'organisation des ressources humaines, acquisition de nouvelles compétences identifiées comme nécessaires dans un plan de développement ;
- de la fonction juridique ;
- du positionnement et de la stratégie de communication ;

> aspects organisationnels, techniques associés à ces thématiques.

Déroulement du dispositif

Phase 1 : appel à candidatures et choix des trois structures bénéficiaires par un comité stratégique constitué par les partenaires du dispositif et les financeurs.

Phase 2 : diagnostics individuels menés par les partenaires.

Articulée sous forme d'entretien en face-à-face avec chaque participant·e, cette phase du dispositif permet un diagnostic partagé sur les compétences et les savoir-faire techniques à mobiliser pour soutenir le projet professionnel et entrepreneurial de la structure bénéficiaire. Ces temps permettent également de questionner les participant·e·s sur leur positionnement face aux projets de développement de leur entreprise.

Phase 3 : formalisation du plan d'accompagnement.

Il s'agit de formaliser un diagnostic personnalisé des besoins du·de la porteur·euse de projet (structures de développement d'artistes). Cet accompagnement peut se décliner autour des thématiques suivantes : positionnement et stratégie, plan de développement, fonction financière, fonction juridique, ressources humaines, et communication.

Phase 4 : mise en œuvre du parcours d'accompagnement.

Après validation des parcours d'accompagnement par chaque bénéficiaire, il s'agit de mettre en œuvre ces accompagnements contextualisés faisant intervenir tous les partenaires nécessaires, répondant pleinement et spécifiquement aux enjeux de chaque structure accompagnée.

Ce parcours d'accompagnement personnalisé comprend :

- > des sessions d'accompagnement individuel (entre trois et huit demi-journées) menées par les partenaires du dispositif ou des consultant·e·s expert·e·s choisi·e·s en fonction des besoins repérés ;
- > des sessions d'accompagnement collectif construites en fonction des besoins récurrents entre plusieurs structures accompagnées (une à deux journées).

Phase 5 : bilan et évaluation.

Une évaluation *in itinere* sera réalisée pour suivre l'ensemble du dispositif. Pour alimenter cette évaluation, un questionnaire d'évaluation, à la sortie du dispositif et trois mois plus tard, sera adressé à chacun·e des bénéficiaires de l'accompagnement.

3 | PRESTATION ATTENDUE :

SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE PRODUCTION

Objectifs de la mission

En complément des compétences internes aux équipes partenaires du dispositif, Occitanie en scène souhaite référencer des consultant·e·s-expert·e·s pour assurer un accompagnement renforcé sur certains domaines.

La mission consiste en une prestation d'accompagnement des structures de production devant se dérouler de septembre 2020 à fin décembre 2020. Cette mission vise à accompagner et à développer les savoirs et capacités suivantes auprès des bénéficiaires (chaque *item* développé ci-dessous fera l'objet d'un accompagnement spécifique) :

> Positionnement et stratégie entrepreneuriale

- accompagnement au choix d'une structuration ou d'une évolution juridique ;
- accompagnement à la mise en place d'un modèle économique ;
- marketing et commercialisation.

> Ressources humaines

- la posture des porteur·euse·s de projet ou des responsables de la structure
- animation et management d'une équipe, d'un collectif, de bénévoles et mise en place d'outils.
- accompagnement à la mise en place d'outils collaboratifs permettant d'améliorer la communication interne de l'entreprise.

> Les cadres juridique des divers contrats au sein des filières

> Communication, physique et numérique

- Plan de communication globale et spécifique

Étapes de la prestation

Chaque accompagnement comprend l'élaboration et la conduite d'une série d'entretiens essentiellement en présentiel (*) avec les structures de production, comme temps de travail individuels ou collectifs, en fonction des besoins spécifiques et respectifs de chaque bénéficiaire.

() Au regard de la situation actuelle, ces entretiens qu'ils soient individuels ou collectifs se feront le plus souvent à distance. Occitanie en scène pourra alors mettre à disposition des outils de communication adaptés à la situation de chacun·e.*

Par la suite, les lieux seront à déterminer au fur et à mesure de l'accompagnement.

Il revient au prestataire consulté de réaliser pour chaque *item* sur lequel il souhaite se positionner :

- une préconisation de durée globale d'accompagnement ;
- une préconisation de méthode d'intervention proposée, en cohérence avec le dispositif Support+.

Calendrier prévisionnel

- Les accompagnements des structures de développement d'artistes sont à réaliser entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020.
- Les temps de travail sont à organiser selon les disponibilités des différentes parties.

Montant de la prestation

Le montant maximum de la prestation est évalué à 700 € TTC par jour.

Les frais de mission relatifs à ces sessions d'accompagnement seront inclus au tarif jour d'intervention proposé par les consultant·e·s.

Documents à produire par les prestataires

Pour chaque *item* sur lequel il souhaite se positionner, il revient au prestataire consulté de produire :

- une réponse argumentée au regard des objectifs énoncés dans la présente consultation ainsi que des compétences à développer au regard des *items* présentés ci-dessus. Cette réponse fera apparaître la durée d'intervention préconisée, la méthodologie d'accompagnement proposée, les outils et les supports utilisés, les modalités de préparation, de réalisation de l'intervention et d'évaluation ;
- un devis d'intervention, toutes taxes et charges comprises, correspondant à la proposition ;
- une présentation des intervenant·e·s proposé·e·s pour chacun des items sur lequel il ou elle souhaite se positionner.

Modalités de sélection

Les consultant·e·s seront sélectionné·e·s sur la base de deux critères :

> adéquation de la réponse proposée aux enjeux du dispositifs (60 %) :

- professionnalisme de la proposition, reformulation du contexte (3%) et des objectifs (3%) ;
 - capacité à développer ce type d'accompagnement individualisé (expérience ou maîtrise des compétences nécessaires à la réalisation de missions type DLA, audits, missions d'accompagnements spécifiques pour les secteurs de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel et du jeu vidéo) (14%) ;
 - connaissance et prise en compte des spécificités des secteurs concernés (10%) et des réseaux (8%) ;
 - méthodologie et outils d'intervention proposés (10%) ;
 - compétences spécifiques des intervenant·e·s proposé·e·s (12%) ;
- > prix proposé (40 %).

**Ces documents sont à envoyer uniquement par courrier électronique
avant le 15 septembre 2020 à :**

Nadège Staebler | n.staebler@occitanie-en-scene.fr

PRODÈV est un dispositif piloté par



et cofinancé par

